

Action 17.1

Requalification de l'espace littoral

Descriptif

► Adopter une stratégie globale de préservation et de valorisation de l'espace littoral au niveau érosif, paysagé, écologique, sanitaire, touristique – Réorganiser les déplacements et faciliter les modes doux – Réfléchir à une urbanisation adaptée

Synthèse de l'ensemble des réflexions déjà produites sur ces questions

Proposition d'une problématique de traitement de l'espace littoral

Réalisation éventuelle d'études complémentaires

Proposition de modalités d'actions (réglementation, aménagement, gestion)

Porteur

CASA – DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- Communes
- DDEA
- ABF
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Conservatoire du littoral
- Experts techniques (tourisme, nautisme, environnement, paysage, urbanisme, juridique)

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée puis en attente

Action réalisée à :

30 %

Réalisations depuis 2008

2008 - 2009

Dans le cadre des Ateliers Pédagogiques Régionaux, réalisation d'une étude par des étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles sur la requalification du littoral de la CASA : synthèse de l'ensemble des réflexions déjà produites, mise en problématique du traitement de l'espace littoral et propositions de modalités d'actions.

Les questions abordées ont concerné principalement les axes de l'urbanisation, des déplacements, du paysage et de l'environnement.

Cette étude a été présentée aux élus et techniciens des communes concernées.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Pas de perspectives à ce jour.

Budget

Montant global prévu : 35 000 € CASA

Montant engagé depuis 2008 : 29 264,21 € HT (coût de l'étude) dans le cadre d'une convention avec l'Ecole Nationale du Paysage de Versailles

Indicateurs de réalisation

1 Etude réalisée

Indicateurs d'efficacité

.....

Action 17.2

Etude d'une charte graphique et d'un plan signalétique pour les secteurs sensibles comme les voies d'accès intercommunales

Descriptif

► Orienter les flux de circulation sur les axes structurants - Mieux identifier et signaler le territoire de l'agglomération, les différents secteurs, les équipements...

Identification des équipements communautaires

Proposition de jalonnement, de graphisme et de signalétique

Mise en place des panneaux : fléchage, plan d'accès, points info...

Porteur

CASA
Direction déplacements transports

Partenaires

- Communes
- Conseil Général
- SYMISA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action abandonnée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2010

Pas de voirie communautaire actuellement.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Budget

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 18.1

Bonne gestion des espaces verts municipaux : exemple de la Ville d'Antibes

Descriptif

► Développer les pratiques de gestion différenciée et les plantations de végétaux adaptés au climat méditerranéen

Développement des plantations de végétaux de climat méditerranéen résistants à la sécheresse dans des massifs difficiles d'accès

Expérimentation de gestion différenciée sur quelques sites et développement si bilan positif

Information du public pour une meilleure compréhension et acceptation

Echanger sur ces pratiques avec les services techniques des autres communes de la CASA intéressés par l'expérience

Porteur

Ville d'Antibes Juan-les-Pins
Service Espaces Verts

Partenaires

- CASA
- INRA
- Associations des gens de jardin
- Ville d'Antibes – service Education
- Lycée Horticole d'Antibes
- CFPPA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

2008

D'une manière générale, les seuls produits chimiques utilisés sont ceux autorisés par l'agriculture biologique.

- Suppression de surfaces engazonnées à la Pinède et plantation d'arbustes.
- Prairies naturelles : fauchage retardé des plates-bandes enherbées pour encourager la biodiversité (principe de la « trame verte »)
- Utilisation de coccinelles et de chrysopes sur le site de la Roseraie (très bons résultats)
- Lutte Biologique pour le traitement des pins : méthode 100 % biologique et utilisation de phéromones sexuelles de synthèse.
- Lutte contre le Charançon : état des lieux réalisé par le service des paysages urbains et naturels. Campagne de communication auprès du grand public. Expérimentations de nouvelles techniques de lutte (INRA).
- Plantation de 11 000 végétaux résistants issus des boutures de la pépinière.
- Réalisation de plaquettes d'information.

2009

- Formation continue des jardiniers : « jardins et développement durable » et recrutement d'un agent spécialisé.
- Pérennisation du programme de réaménagement des jardins et développement durable avec les jardins secs
- Journée d'information grand public dans le cadre de la journée des associations
- Diffusion de plaquettes d'information sur le charançon et les jardins secs

2011

- Convention de partenariat signée avec le lycée horticole Vert d'Azur
- Plan de désherbage avec objectif « 0 phyto »

Perspectives pour 2012 et au-delà

Travail en collaboration avec le service promotion santé environnement afin de développer l'axe développement durable (soutien pour la sensibilisation)

Budget

Montant global prévu 2008: 50 000 € (totalité ville d'Antibes)

Montant engagé depuis 2008 : 40 000 € par an

Montant prévu pour 2012 : 90 000 €

Indicateurs de réalisation

Utilisation de méthodes respectueuses de l'environnement et de produits biologiques pour la gestion des espaces verts

Indicateurs d'efficacité

Nombre d'arbres traités en 2011 :
1200

Action 18.2

Sensibiliser les professionnels des espaces verts aux choix et gestes respectueux de l'environnement

Descriptif

► Promouvoir une gestion des espaces verts plus écologique et mieux adaptée aux contraintes climatiques de notre territoire

En collaboration avec le Lycée horticole et la CNATP, formation des professionnels des espaces verts volontaires, d'une part, à des gestes favorisant la biodiversité, réduisant les risques incendies, limitant l'emploi de produits phytosanitaires, et d'autre part, au choix de végétaux adaptés au climat méditerranéen, résistant à la sécheresse et aux maladies et non allergisants

Valorisation de la formation

Reconduction éventuelle

Porteur

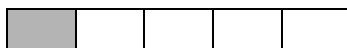
Chambre de Métiers

Partenaires

- CNATP
- Lycée horticole
- CFPPA
- CCI NCA
- CASA
- CAPEB

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

30 %

Réalisations depuis 2008

Objectifs :

- favoriser la biodiversité,
- réduire les risques incendie
- limiter le recours aux phytosanitaires
- choix des végétaux adaptés aux climats, résistant aux maladies et non allergisants

Fin 2007 / début de 2008 : formation de 25 stagiaires par des intervenants de la CAPEB :

- « espèces adaptées au climat » (6 stagiaires)
- « emplois raisonnés de phytosanitaires » (10 stagiaires)
- « débroussaillage sélectif » (9 stagiaires)

Ces stages n'ont malheureusement pas eu un impact fort, et ont fini par s'essouffler. Cette sensibilisation est moins d'actualité. On parle aujourd'hui de gestion raisonnée des espaces verts.

Perspectives pour 2012 et au-delà

9 juin 2012 : Réunion du syndicat afin de réfléchir à la mise en place d'une formation sur la gestion raisonnée pour remplacer la formation de sensibilisation aux choix et gestes respectueux de l'environnement.

Cette nouvelle optique peut relancer la prise en compte des gestes respectueux de l'environnement.

La CASA viendra en soutien pour la mise en place de groupes d'échanges.

Budget

Non communiqué

Indicateurs de réalisation

25 stagiaires formés

Indicateurs d'efficacité

Action 18.3

Relevé des arbres remarquables

Descriptif

► Connaître et valoriser le patrimoine arboré remarquable – Conforter sa prise en compte dans les documents d'urbanisme

Définition d'un partenariat avec la DREAL PACA qui a élaboré une méthodologie d'inventaire des arbres remarquables

Mobilisation des acteurs concernés par l'étude

Intégration de l'étude à l'inventaire régional de la DREAL

Valorisation par la CASA, à préciser lors de l'étude

Porteur

CASA
Direction environnement déchets
Service environnement

Partenaires

- DREAL PACA
- INRA
- Communes
- Associations locales

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action non lancée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

- Pour mémoire : Réalisation d'un inventaire selon la méthodologie élaborée par la DREAL PACA
- Etude non programmée pour l'instant.
- Certaines communes effectuent dans le cadre de leur PLU un inventaire de leurs arbres remarquables.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Sujet potentiel de stage.

Budget

Montant global prévu : 0 €

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Action 18.4

Haie végétale de démonstration pour les habitants : exemple de la Ville de Valbonne Sophia Antipolis

Descriptif

► Favoriser la plantation par les particuliers de végétaux variés, adaptés au climat, résistants à la sécheresse et non allergisants – Limiter le recours aux filets brise-vues

Plantation d'une haie végétale de démonstration (espace de la Vignasse à Valbonne) composée d'essences locales variés présentant un intérêt patrimonial, paysager, écologique et mellifère

Collaboration avec le Lycée Horticole, l'INRA, les services municipaux d'Antibes pour diversifier les végétaux proposés, affiner les connaissances en matière d'espèces allergènes et échanger les expériences

Développement de la communication sur l'existence de cette haie

Organisation de visites guidées

Mutualisation de l'expérience avec les communes intéressées

Multiplication de haies de démonstration sur les différentes communes à leur initiative

Porteur

Ville de Valbonne Sophia Antipolis
Service Espaces verts

Partenaires

- Ville de Valbonne – Service patrimoine environnement
- Communes
- CASA
- Lycée Horticole
- INRA
- CNATP

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70%

Réalisations depuis 2008

La commune de Valbonne a réalisé une haie entre 2004 et 2006 à la Vignasse. Cette dernière est accessible aux particuliers et aux services techniques des communes et a pour objectif de présenter les diverses espèces végétales locales, adaptées au climat méditerranéen et présentant un intérêt patrimonial, paysager, écologique.

Mise en place d'une signalisation spécifique au pied des végétaux.

Objectif : favoriser la biodiversité et la diversité des paysages en zone bâti, promouvoir les végétaux locaux, les végétaux adaptés au climat méditerranéen, et les végétaux mellifères.

Réalisations et perspectives pour 2012 et après

Dans le cadre de la révision du PLU : création d'un guide pour l'utilisation des végétaux locaux

Suivi des permis paysagers : recommandations mais pas d'évaluation

Amélioration de la communication et création d'une page dédiée sur le site internet de la ville.

Budget

Montant global prévu : 8000. €

Montant engagé en 2008 : 2000 Euros

Montant prévu pour 2012 et au-delà : 5000 Euros d'édition et infographie

Indicateurs de réalisation

54 jardins familiaux créés
20 en projet

Indicateurs d'efficacité

Prise en compte du volet paysager pour les permis de construire.

Action 18.5

Jardins potagers biologiques pédagogiques

Descriptif

► Développer chez les enfants l'observation, la connaissance et la compréhension de la nature et de la culture potagère à travers l'entretien d'un jardin pérenne à proximité de leur école

Création d'un jardin adapté à l'école, facile d'accès et sécurisé

Mise en valeur et entretien du jardin et des abords par les enfants

Séance de sensibilisation sur l'environnement durable, la biologie, l'eau, les déchets, les saisons, les techniques culturelles, la citoyenneté... par des animateurs ou des jardiniers expérimentés

Poursuite de l'entretien durant les vacances scolaires par les enseignants, les écoliers et leurs familles

Pérennisation du projet sur plusieurs années pour une bonne appropriation par l'école

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement
Direction Environnement

Partenaires

- Communes
- Education Nationale

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée puis en attente

Action réalisée à :

Incluse dans le projet pédagogique de sensibilisation des scolaires à la protection de l'environnement

15 %

Réalisations depuis 2008

2008 : Le projet a été lancé sur un premier site pilote : le jardin de l'école de Pont du Loup. Le jardinier de la commune a pris en charge l'élagage et le nettoyage du site et les ambassadeurs du tri de la CASA ont assuré la partie pédagogique auprès de la classe qui s'est engagée dans le projet.

Le compostage a été le thème principal abordé aboutissant à la mise en place d'un composteur avec les enfants : premier pas vers un jardin durable. Ils ont réalisé un panneau « mode d'emploi » du composteur à l'usage des familles qui a été exposé lors de la kermesse de l'école.

La présence d'un partenaire technique (jardinier ou animateur spécialisé) est nécessaire pour permettre aux ambassadeurs de lancer et développer la notion d'environnement durable à partir du jardin. L'exploitation et la mise en œuvre du jardin avec les enfants requiert des compétences spécifiques que ne possèdent pas les ambassadeurs.

Depuis 2009 et en l'absence d'une personne référente (jardinier), le projet a été mis en veille.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réflexion pour associer ce projet à l'école des Semboules (porté par le périscolaire).

Pistes de partenariat avec les jardins familiaux de Valbonne et/ou autres communes à creuser.

Orientation possible du projet dans le cadre d'action avec les CLSH

Budget

Montant global prévu : 2 000 € CASA (matériel)

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale

Montant prévu pour 2012 : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Composteur mis en place dans le jardin et alimenté par les enfants lors des sorties au jardin

Réalisation d'un panneau « les règles d'or du compostage »

Indicateurs d'efficacité

Action 18.6

Sensibilisation sur la place des oiseaux en milieu bâti

Descriptif

► Favoriser l'installation de différentes espèces d'oiseaux lors de la construction ou la rénovation de bâtiments, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Elaboration d'un guide d'information sur les oiseaux familiers du patrimoine bâti et les moyens à mettre en œuvre pour favoriser leur installation dans le bâti et en milieu urbain

Diffusion du guide à l'ensemble des cibles potentielles

Sensibilisation des citoyens, des collectivités territoriales et des professionnels du bâtiment à l'enrichissement de la biodiversité urbaine

Sensibilisation des enfants au respect et à la conservation de la nature de proximité

Porteur

Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA

Partenaires

- Conseil Régional (financier)

Echéancier

2008	2009	2010	2011	2012
x	x	x	x	x

Etat de l'action

Action terminée (action pérenne)

Action réalisée à :

Incluse dans programme régional LPO sur les oiseaux et le patrimoine bâti

100 %

Réalisations depuis 2008

La LPO PACA a élaboré un programme spécifique sur la faune et le patrimoine bâti en région PACA. Initiée en 2008 sur le territoire de la CASA dans le cadre de la Charte pour l'environnement, la LPO PACA a réalisé les actions suivantes :

- 1^{er} semestre 2009 : Rédaction d'une fiche sur la biodiversité dans le « Guide éco-construire ». Ce support intègre la problématique de l'accueil des oiseaux sur le patrimoine bâti au sein de la 3^{ème} édition du Guide Eco-construire.
- 2nd semestre 2009 : Réalisation d'une exposition « Biodiversité et Patrimoine bâti » incluant un ensemble de nichoirs et abris pour la biodiversité.
- 1^{er} semestre 2010 : création d'un support de conférences à destination des professionnels et des particuliers.
- 2010 à 2011 : Sensibilisation et diffusion des supports de communication à l'ensemble des cibles potentielles sur le territoire de l'agglomération. L'exposition a été mise à disposition des communes de la CASA. Elle a été présentée à l'Espace Info Energie, Journées de l'environnement de Valbonne, la commune d'Opio, ainsi qu'aux écoles de la Colle-sur-Loup.
- Afin d'accompagner cette exposition, la LPO PACA a réalisé des conférences « Biodiversité et Patrimoine bâti ».

Nombreuses interventions de la LPO sur le dérangement ou la destruction de la faune dans le patrimoine bâti. Elle a obtenu l'engagement du Maire d'Opio pour la surveillance de nichées d'hirondelles sur la commune. Elle a également assuré un suivi des colonies d'hirondelles sur les communes de la CASA.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

- Edition d'un Guide Technique « Comment concilier Nature et Habitat ? » au 1^{er} trimestre 2012 comportant notamment 18 fiches action qui pourront être mises à disposition sur le site Internet de la CASA en téléchargement libre.

- L'exposition « Biodiversité et Patrimoine bâti » sera mise à disposition des communes de la CASA afin de pérenniser les actions de sensibilisation et d'information sur ce sujet. La LPO maintient une cellule conseil active pour répondre aux sollicitations des administrés sur le territoire.

Budget

Montant global prévu : 18 000 € dont LPO 5 000 €, CASA 8 000 €, CG 5 000 €

Indicateurs de réalisation

Expositions et conférences à vocation de sensibilisation
Publication de supports de communication

Indicateurs d'efficacité

Action 18.7

Mise en place de pigeonniers municipaux : exemple de la ville de Valbonne Sophia Antipolis

Descriptif

► Mieux réguler les populations de pigeons dans les quartiers d'habitation

Mise en place d'un pigeonnier communal sur les quartiers de Garbejaire et du Haut-Sartoux à Valbonne en 2003

Depuis, entretien régulier de l'équipement, nourrissage et surveillance de l'état sanitaire des oiseaux, diminution du nombre d'œufs par couvées

Présentation de l'équipement aux communes de la CASA intéressées et discussion sur ce retour d'expériences (intérêt, efficacité, difficultés)

Porteur

Commune de Valbonne Sophia Antipolis
Service patrimoine et environnement

Partenaires

- Ville de Valbonne – Service polyvalents logistique animation
- Communes
- CASA
- LPO

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

- **2003** : mise en place d'un pigeonnier dans le quartier de Garbejaire.
- Des captures sont réalisées régulièrement même si l'efficacité de cette technique n'est pas démontrée.
- Problèmes au niveau des bâtiments historiques : nettoyage spécifique des vieilles pierres
- Réflexion sur l'introduction d'un rapace qui pourrait être efficace mais nécessite un point culminant à plus de 40 m de hauteur (clocher de l'église pas suffisamment haut)

Réalisations et perspectives pour 2012 et après

- **2012** : Mise en place d'un deuxième pigeonnier au village
- Volonté de mise en réseau face au problème : mutualisation et échanges des bonnes pratiques
- Prise de conseils auprès de la Ligue de protection des oiseaux.

Budget

Montant engagé en 2003 : 16 300 € sans la pose

Montant engagé en 2008 : 0 euros

Montant prévu pour 2012 et au-delà : 45 000 fourniture et pose (différé à 2013)

Indicateurs de réalisation

Nbre de pigeonniers : 1

Indicateurs d'efficacité

Action 19.1

Défi 19 : Développer un urbanisme et des constructions qui intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable

Créer des écoquartiers ou quartiers durables

Descriptif

► Créer des écoquartiers et soutenir le développement de ces démarches intégrant des principes environnementaux et sociaux limitant les impacts des implantations urbaines (économie foncière, circulations douces, diversité et densité de l'habitat, mixité sociale et fonctionnelle, matériaux respectueux de l'environnement, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, valorisation des déchets, qualité de l'air, confort acoustique, recyclage de l'eau, perméabilité des sols, espaces verts...)

Choix d'un site pour la réalisation de l'écoquartier (envisagé initialement zone des Maurettes à Villeneuve-Loubet)

Acquisitions foncières

Réflexions pré-opérationnelles, études complémentaires, montage

Mise en œuvre des procédures déterminées : PLU, ZAC ?

Lancement des opérations de construction

Porteur

CASA - DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- Communes concernées
- Etablissement public foncier
- Conseil général
- Conseil régional
- CCI
- Experts thématiques
- Acteurs locaux concernés

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action en attente

Action réalisée à :

Incluse dans le PLEE

50 %

Réalisations depuis 2008

- Sensibilisation des élus à l'approche « écoquartiers ». Visites de réalisations exemplaires (Strasbourg, Fribourg).
- Etude préalable pour définir les critères de quartier durable sur le centre village de Caussols : projet d'éco-village (problème lié au manque d'eau)
- Lancement d'un projet d'écoquartier aux Maurettes à Villeneuve-Loubet → Phase de permis de construire.
- Lancement du projet d'écoquartier Rayon de Soleil à Vallauris → phase de fin d'étude technique : projet porté par la CASA en collaboration avec l'EPF PACA et la commune de Vallauris.

→ Ces deux projets ont répondu à un appel à projet d'écoquartier et ont fait l'objet d'acquisitions foncières par l'EPF PACA.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Ecoquartier les Maurettes : Un permis de construire sera déposé en 2012 pour 340 logements (panneaux solaires, parc linéaire, géothermie) avec la moitié en locatif, un jardin public, un hôtel, un centre commercial etc.

Budget

Montant engagé depuis 2008 :

- Budget étude Maurettes : part CASA 32 750€ HT
- Budget étude Rayon de soleil : part CASA 51 300 € HT

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

3 études réalisées

..... :

Etat d'avancement :

Caussols : 1/3

Maurettes : 2/3

Rayon de Soleil : 1/2

Action 19.3

Défi 19 : Développer un urbanisme et des constructions qui intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable

Charte environnementale des projets commerciaux

Descriptif

► Intégrer l'approche développement durable dans les projets commerciaux - Moderniser les équipements commerciaux du territoire

Réalisation de la « Charte environnementale des implantations commerciales » par les services de la CASA

Validation de la Charte par la Conférence Permanente d'Urbanisme Commercial

Application de la Charte à tout nouveau projet

Porteur

CASA
Direction du développement économique et de l'emploi

Partenaires

- Communes
- Enseignes commerciales et promoteurs
- Chambres consulaires

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée puis abandonnée

Action réalisée à :

40 %

Réalisations depuis 2008

Charte environnementale commerciale réalisée en 2007 mais manque de moyens pour son application effective. De plus les projets commerciaux intègrent déjà des contraintes environnementales, architecturales et paysagères, contraintes qui sont réglementaires.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Budget

Indicateurs de réalisation

..... ;

Indicateurs d'efficacité

..... ;

Action

19.4

Défi 19 : Développer un urbanisme et des constructions qui intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable

Soutien à la prise en compte de la Haute Performance Environnementale dans les projets de construction et de réhabilitation CASA

Descriptif

► Produire et réhabiliter des logements intégrant des critères environnementaux, pour améliorer le confort des logements, la maîtrise des charges locatives et l'insertion urbaine des constructions

Constitution d'un groupe de travail pour le choix et la hiérarchisation des cibles environnementales à mettre en œuvre : économie d'eau et d'énergie, gestion des déchets, limitation des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air intérieur, optimisation des espaces verts...

Mise en place d'un AMO sur la qualité environnementale du bâti

Porteur

CASA
Direction Habitat Logement

Partenaires

- ADEME
- Europe
- Région
- BDM
- Envirobat

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PLEE

50 %

Réalisations depuis 2008

2009-2010

Rédaction du Cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire et la mise en place de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la qualité environnemental du bâti.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Publication du marché fin 2012.

Définition d'un politique communes avec l'ensemble des acteurs concernés et rédaction d'un document de référence qui constituera la charte qualité environnementale des opérations de construction et de réhabilitation en cours ou à venir.

Budget

Montant global prévu : 40 000 €

Dont 12 000 € CASA et 28 000 € (ADEME /Région)

Indicateurs de réalisation

Finalisation du marché pour la mise en place de l'AMO de la QEB

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 19.5

Défi 19 : Développer un urbanisme et des constructions qui intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable

Soutien à la prise en compte de la performance énergétique auprès des bailleurs sociaux

Descriptif

► Améliorer la prise en compte de la qualité environnementale, de la maîtrise de l'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables dans les projets de construction et de réhabilitation de logements sociaux

Mobilisation des bailleurs sociaux volontaires

Actions de sensibilisation spécifiques : visite de sites exemplaires, séminaires...

Suivi et évaluation des réalisations présentes sur le territoire

Réflexion sur la mise en place de financements spécifiques incitatifs pour les bailleurs sociaux

Elaboration d'un cahier des charges techniques intégrant les critères environnementaux pour les appels à candidatures, appels d'offres et financements concernant les bailleurs sociaux

Porteur

CASA
Direction habitat logement
DAECT
Bailleurs sociaux

Partenaires

- ADEME
- Région
- Europe
- BDM

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PLEE

70 %

Réalisations depuis 2008

Labellisation « BBC Effinergie » : 7 programmes

- « Les allées Grenadines », 608 route de Grasse à Antibes (Maison Familiale de Provence)
- « Le Parc Eugénie », avenue Jules Grec à Antibes (Habitat 06)
- « Domaine de Lépide » 1370 chemin des terriers à Antibes (Logisfamilial)
- Résidence étudiante à Saint Philippe à Biot (UNICIL)
- Résidence d'Emma à Antibes (SACEMA)
- « Les Claps » à Roquefort (ERILIA)
- « Villas Themis » à la Colle sur Loup

Labellisation « HPE » : 2 programmes

- Vauban Masse à Antibes (SACEMA)
- Les 3 feuillets à Roquefort les Pins (ERILIA)

Labellisation THPE : 2 programmes

- Lenta Pitari à Vallauris (SEMIVAL)
- EHPAD à Biot (SFHE ARCADE)

Sensibilisation des bailleurs sociaux : 22 avril 2010 : Réunion d'information et d'échanges et visite (opération d'habitat social de construction mixte béton/bois)

Cartographie régionale des logements sociaux énergivores + identification des bailleurs sociaux concernés

OPAH CASA et rénovation logements privés :

- Mise en relation du BE en charge de l'OPAH avec le Conseiller Info Energie
- Distribution plaquettes EIE par le BE auprès des propriétaires

Sensibilisation des locataires et propriétaires aux gestes éco-citoyens :

Programme de communication à la charge des bailleurs sociaux et réunions collectives possibles dans le cadre des animations de l'EIE (2010-2011)

Mise en place d'une grille d'éco-conditionnalité des aides financières de la CASA à la production de logements locatifs sociaux (PLH 2012-2017)

Avril 2011 : Adhésion de la CASA au programme « Habiter Mieux » de l'Anah d'aide à la rénovation thermique des logements. Il a pour objectif d'aider 300 000 propriétaires occupants modestes en situation de précarité énergétique et à améliorer la performance énergétique de leur logement entre 2010 et 2017.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Une nouvelle délibération fixera les taux de participation financière de la CASA pour le programme « Habiter mieux » de l'Anah.

Mise en œuvre de l'action 2.1 du PLH : mise à niveau du parc locatif social : qualité énergétique et adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps.

Budget

Montant engagé depuis 2008-2011 : Information manquante

Montant prévu pour 2012 et au-delà : 3 500 000 euros sur 6 ans pour action 2.1 du PLH

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Actions de sensibilisation des bailleurs sociaux, locataires et propriétaires

..... :

Aides financières à la rénovation thermique des logements sociaux

Action 19.6

Défi 19 : Développer un urbanisme et des constructions qui intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable

Groupe de réflexion sur les modalités d'intégration de la qualité environnementale et des énergies renouvelables dans les projets des particuliers, des communes et documents d'urbanisme.

Descriptif

► Impulser une meilleure prise en compte de l'environnement chez les particuliers, dans les projets d'aménagements

- Mise en place d'un groupe de réflexion sur l'adaptation au contexte local des cibles HQE et de bâtiments à très faible consommation, sur l'adaptation des règles d'urbanisme pour faciliter le développement des énergies renouvelables...

- Elaboration d'un guide à destination des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la construction de bâtiments QE

- Elaboration d'un cahier de recommandations env. à destination des particuliers

Porteur

CASA - DAECT
Service environnement

Partenaires

- Collectivités (CG, CR, CASA, CAPAP, NCA, OIN...)
- Experts : CSTB, ADEME, Alpheis, Institut du bâtiment méditerranéen
- SDAP
- Chambre de métiers
- Ecoles d'architectures...

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Incluse dans le PLEE

Action réalisée à :

80%

Réalisations depuis 2008

2009

Participation aux groupes de travail de Plan Climat 06 visant à élaborer un guide de recommandations environnementales pour les documents d'urbanisme (PLU, SCOT).

2010

Mutualisation d'un guide « éco-construire » avec la CAPAP à destination des communes, particuliers et maîtres d'ouvrages souhaitant engager des travaux de construction et de réhabilitation en utilisant par exemple des éco-matériaux. Ce guide a été imprimé sur papier recyclé en 3000 exemplaires.

Participation à l'élaboration de fiches thématiques sur l'urbanisme avec l'ADAAM aboutissant à la réalisation d'un « guide d'Aménagement et d'urbanisme durable » (dans le cadre du PCET des Alpes Maritimes) à destination des communes.

2011

Rédaction d'un cahier des charges pour l'animation de la qualité environnementale du bâti avec notamment l'élaboration d'un document de référence qui constituera la Charte Qualité environnementale des opérations de construction et de réhabilitation de la CASA à destination des maîtres d'œuvre.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Réactualisation du guide éco-construire et mise en ligne sur le site internet www.casa-infos.fr
- Poursuite de la mise en place de l'animation de la Qualité environnementale du bâti CASA

Budget

Montant global prévu : 42 000 € (PLEE et Charte pour l'édition du guide éco-construire) dont 12 600 € CASA, 29 400 € ADEME/Région

Montant engagé depuis 2008 : 6 500 € (impression guide éco-construire) + masse salariale

Indicateurs de réalisation

Finalisation d'un guide

Indicateurs d'efficacité

Nombre de guides éco-construire imprimés : 3000 exemplaires
Nombre de participation à des groupes de travail : 3

Action 20.1

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Mise en œuvre et accompagnement du Plan de Déplacements Urbains

Descriptif

► Créer des espaces d'échanges entre les modes de déplacements, développer les transports en commun, promouvoir les modes doux, améliorer l'accessibilité, les aménagements et l'information, réfléchir sur les temps de vie et leurs impacts sur les déplacements

Réalisation des mesures et actions du PDU selon le programme défini pour les 10 prochaines années

Porteur

CASA
Direction déplacements
infrastructures

Partenaires

- Communes
- Autres intercommunalités
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Etat
- ADEME
- CCI
- Associations

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

60 %

Réalisations en 2008

2008

- Finalisation de l'enquête publique – intégration des observations du rapport du commissaire enquêteur au projet de PDU
- PDU adopté en Conseil Communautaire du 05 mai 2008, pour 10 ans
- Mise en œuvre des actions comme le Système d'aide à l'information des voyageurs, la billettique, les études sur le bus à Haut Niveau de Service (BHNS), création de la ligne 100Express et mise en gratuité, création du 1^{er} point d'arrêt accessible aux PMR sur Antibes, le lancement des études de faisabilité pour la réalisation d'aménagements cyclables, piétonniers...

2009

- Déploiement des panneaux d'information voyageurs aux points d'arrêts du réseau
- Réalisation de deux points d'arrêts accessibles aux PMR conformément à la charte d'aménagements des points d'arrêts et d'accessibilité aux bus
- Déploiement d'une première phase de la billettique (fin 2009)
- Lancement d'études de préfiguration du BHNS pour les secteurs nord et sud du tracé

2010

- Mise en service du système billettique et lancement de l'expérimentation avec NCA et le CG 06.
- Présentation du site Ottoetco aux entreprises lors de salons et forums
- TCSP : attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, et élaboration du tracé
- Pôle d'Echanges d'Antibes : Concertation et lancement de la maîtrise d'œuvre
- Vélo : Réalisation du programme de la vélostation et rendu de l'étude de faisabilité d'itinéraires cyclable.

2011

- Finalisation de la Citystudy dans le cadre du projet européen de recherche Citymobil
- Organisation et animation de la manifestation « Rue du Futur » dans le cadre du projet européen Citynetmobil les 27 et 28 octobre 2011
- Promotion du site internet Ottoetco
- Bus : Charte d'aménagement des points d'arrêts : réalisation d'arrêts accessibles
- Lancement de l'étude sur le téléphérique de Gourdon
- TCSP : Concertation dans 4 communes (Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris), Bilan, Arrêt définitif du projet, élaboration étude d'impact du dossier de DUP et de l'étude hydraulique

- Pôle d'Echanges d'Antibes : Enquête publique avec avis favorable du commissaire enquêteur, début des travaux sur la rampe
- Vélo : Acquisition du terrain de RFF pour construire la vélostation d'Antibes
- Lancement d'une nouvelle étude de faisabilité d'itinéraires cyclables
- Elaboration du dossier européen de candidature au projet Citynetmobil
- Gare Routière Valbonne Sophia Antipolis : Travaux et mise en service

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Mise à jour du PDU suite à la nouvelle Enquête Ménages et l'extension de la CASA
- Début des travaux du pôle d'échanges
- Finalisation du dossier de DUP du bus-tram et organisation de l'enquête publique
- Concours pour la vélostation d'Antibes et études pour aménagements cyclables
- Promotion du covoiturage avec les syndicats de transports de Cannes (SITP) et de Grasse (Sillages)
- Lancement d'une étude sur les besoins de l'autopartage
- Finalisation de l'étude Téléphérique

Budget

Montant global prévu : 554 millions € dont CASA : 40 millions. Partenaires : Etat, SNCF, RFF, Région PACA, CG06, différentes AOT du 06, CCI, tous les acteurs de la mobilité sur le 06...

Montant engagé depuis 2008 : 17 millions €

Montant prévu pour 2012 : 2 millions €

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Mise en service du système billettique

2700 abonnés au site de covoiturage « ottoetco » et 23 000 visites

Réalisation du site de covoiturage « ottoetco »

22 700 visites du site internet PDU-CASA depuis juin 2007

Finalisation études TCSP et pôle d'échanges

25 arrêts de bus « charte aménagement des points d'arrêt » réalisés depuis 2008

Plus de 2000 visiteurs lors de la manifestation « Rue du futur »

Action 20.2

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Développement des déplacements en transports collectifs et de leur part modale

Descriptif

► Accroître encore de fréquentation du réseau, rationaliser les véhicules à la demande, limiter les émissions de gaz à effet de serre

Enquête auprès des voyageurs

Remodelage des lignes, accroissement des cadencements sur les lignes structurantes, mise en place de lignes express en lien avec les TER

Acquisition de bus Euro 5

Porteur

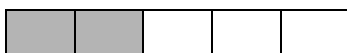
CASA
Direction du réseau Envibus

Partenaires

- ADEME
- SYMITAM

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée
Incluse dans le PDU

Action réalisée à :

95 %

Réalisations depuis 2008

2006

Refonte générale du réseau Envibus

2008

Lancement de la gratuité de la ligne 100 express qui a induit une augmentation de la fréquentation

Récupération du service scolaire du CG 06

2009

Remplacement des lignes les moins fréquentées par du transport à la demande (Icilà) avec un meilleur maillage du territoire

2010

Navette centre ville et ligne 100 en accès libre payante (carte à 5€ valable 5 ans)

Mise en place du système billettique inter-repérable (cartes à puces utilisables sur les réseaux d'autres collectivités)

2011

Renforcement des moyens sur les lignes les plus fréquentées (1 et 8)

Calcul d'itinéraires (06) et lancement de la Carte Azur en mars facilitant les déplacements au niveau du département.

Oct : Enquête « Fraudes »

Nov : Enquête « origines et destinations » afin de répondre au mieux aux besoins des usagers

Perspectives pour 2012 et au-delà

Acquisition de 29 bus EEV permettant la diminution des GES

Renforcement des fréquences sur les lignes les plus fréquentées du réseau

Développement d'un axe fort de « transport durable » dans le cadre d'actions de communication (stands, opération de COM CASA, Journée du développement durable...)

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 2 000 000 € (2008) 2 000 000 € (2009)
2010 / 2011 : Non communiqués

Montant prévu pour 2012 : 6 000 000 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de voyageurs par an : plus de 8 millions

Indicateurs d'efficacité

Augmentation de 110 % de la fréquentation depuis 2004

Action 20.3

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Promotion des véhicules non polluants

Descriptif

► Permettre aux usagers d'accéder à des moyens de déplacements innovants sur le plan technologique et environnemental – Participer à la recherche et au développement de nouveaux outils de mobilité

Veille et suivi des projets et expérimentations sur les mobilités innovantes

Soutien à des projets innovants

Information par les différentes voies de la participation de la CASA et des actions mises en œuvre

Porteur

CASA
Direction déplacements
infrastructures

Partenaires

- Europe
- ADEME
- INRIA
- Pôle de compétitivité
- Communes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PDU

55 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Expérimentation des véhicules Vu Log auprès des agents de la CASA
- Participation aux réunions sur les développements du service Vu Log, notamment extension de périmètre desservi par le service,
- Participation aux réunions du Club City Mobil, échanges de retour d'expériences,
- Participation aux journées sur l'environnement et le développement durable (Tourrettes-sur-Loup, Roquefort-les-Pins, Antibes, Sophia Antipolis...) : présentation des vélos à assistance électrique, du covoiturage... participation reconduite en 2010.
- Présentation du projet Mitra : système d'information multimodal en temps réel : expérimentation du système sur Sophia Antipolis
- Participation à la semaine européenne de la mobilité chaque année

2009

Participation au salon des transports à Nice

2010 - 2011

Citystudy : définition des conditions d'implantation de système de transports complémentaires au BHNS (modes doux, système innovant Crystal...),

2011

Rue du Futur (manifestation européenne) : Citymobil 2 présentation de voitures électriques automatiques et conférences « grand public » 2000 visiteurs

Perspectives pour 2012 et au-delà

Octobre : Réponse à l'appel à Projet City Mobil 2

Budget

Montant engagé en 2009: 15 000 € (salon des transports)

Montant engagé en 2011 : 70 000 € (Citynetmobil)

La CASA participe aux projets et manifestations en prenant en charge le temps-agent (présence, savoir-faire, mise en relation, transmission de données et d'information...), la mise à disposition de matériels et de données.

Indicateurs de réalisation

Nb de manifestations organisées : 3
Nb de publications réalisées :
dépliant sur le fonctionnement et les types de VAE (5 000ex)

Indicateurs d'efficacité

Nbre de visiteurs au total : 4 000

Action 20.4

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Promotion de la pratique cyclable

Descriptif

► Favoriser le développement de la pratique cyclable, permettre de relier à vélo les différents équipements maillants le territoire, développer les pratiques intermodales

Recensement de l'existant

Définition d'un schéma de développement des itinéraires cyclables continus, des stationnements et des vélos stations

Réalisation des travaux permettant d'avoir un maillage d'itinéraires sécurisés et continus et une offre de stationnement adaptée

Réalisation des vélostations

Porteur

CASA
Direction déplacements transports

Partenaires

- Europe
- Conseil général
- Conseil régional
- Communes
- ADEME
- SYMISA
- Etablissements scolaires
- Associations

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PDU et le PLEE

45 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Elaboration du diagnostic vélos (15km d'aménagements existants - 117 emplacements pour du stationnement deux roues) et mise en place des outils de suivi de la politique cyclable dans le cadre du PDU.
- Organisation d'une réunion de travail technique avec l'ensemble des acteurs du vélo (CG06, SAEM, communes de l'agglomération, associations...), instruction des dossiers de demande de fonds de concours (environ 10)
- Elaboration de la politique cyclable communautaire et adoption du schéma communautaire cyclable (mai et octobre 2008), dans un objectif de multiplier par trois l'usage du vélo.
- Attribution d'une subvention à l'AVEM dans le cadre de ses opérations de communication et de sensibilisation au véhicule à assistance électrique.

2009

- Participation à l'étude d'un réseau cyclable sur le parc de Sophia Antipolis, conduite par la SAEM,
- Présentation du schéma vélo sur Sophia Antipolis et validation,
- Lancement d'une étude de faisabilité et d'implantation d'itinéraires cyclables sur 4 communes (Antibes, Biot, Opio, Roquefort-les-Pins) : 15km à aménager,
- Réalisation par le CG06 d'itinéraires cyclables sur l'agglomération et en particulier sur Sophia Antipolis
- Participation aux journées de sensibilisation et d'information sur la pratique des véhicules à assistance électrique.

Fin 2010 – fin 2011

- Lancement d'une étude de faisabilité pour la création de pistes cyclables sur Valbonne, Biot, Antibes, Sophia Antipolis, La Colle, Châteauneuf.
- Développement des aménagements cyclables sur Sophia avec le SYMISA
- Attribution de fonds de concours aux communes.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Rendu de la 2^{ème} étude
- Travaux d'aménagements cyclables sur Sophia
- Lancement du concours d'architecture pour la vélostation du pôle d'échanges sur Antibes

Budget

1^{ère} étude 30 000 €

Montant prévu pour 2012 : SYMISA 420 000 € (travaux) / 35 000 € (2^{ème} étude)

Indicateurs de réalisation

2 études réalisées

Fonds de concours attribués :
300 000 €

Indicateurs d'efficacité

Action 20.5

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Schémas d'itinéraires continus pour les personnes à mobilité réduite

Descriptif

► Faciliter les déplacements des PMR entre le réseau de transports et les différents équipements et services publics

Mise en place par les communes de plus de 5000 habitants d'une commission communale pour l'accessibilité des PMR (loi du 11 février 2005) – Une commission intercommunale peut être créée

Pour chacune d'elles :

- Recensement des itinéraires existants déjà accessibles et des possibilités de connexion pour une continuité du cheminement
- Identification des itinéraires prioritaires et des segments posant problème
- Programmation et réalisation des travaux de mise en conformité

Porteur

Direction Déplacements
Infrastructures

Partenaires

- Associations de personnes handicapées
- Communes concernées
- CASA
- Conseil général
- Etat

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée
Incluse dans le PDU

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Les communes de plus de 5000 habitants sont dans l'obligation de mettre en place une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées : seules Antibes et Biot en ont une sur les 7 communes de la CASA.

2008

Dans le cadre du PDIE Sophia Mobil', un travail de diagnostic sur l'accessibilité piétonne des points d'arrêts du réseau de transports en commun a été mené.

Signature de la charte d'aménagement des points d'arrêt et d'accessibilité au bus.

Aménagement de 3 arrêts dits « PMR » entre la CASA, les associations de handicapés et les transporteurs.

Mise en place de la commission communautaire d'accessibilité et élaboration du schéma d'accessibilité de la CASA

2009

Equipped des arrêts de bus d'un affichage SAIV (temps réel d'arrivée) avec annonce vocale pour les malvoyants.

Aménagement de 10 points d'arrêt de bus

Validation du diagnostic d'accessibilité piétonne aux points d'arrêts du réseau de transports en commun et présentation d'un plan pluriannuel de programmation.

2010

Aménagement de 8 points d'arrêt

Mise à jour du schéma d'accessibilité de la CASA

2011

Aménagement de 14 points d'arrêt

Finalisation des quais et cheminements piétonniers de la gare routière de Valbonne pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Réalisation du parvis et de la voie d'accès au centre nautique communautaire avec cheminements adaptés.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Une trentaine de points d'arrêt pour les PMR à aménager.

Budget

Montant engagé depuis 2009 : 300 000 €/ an en moyenne (points d'arrêt)

2011 : 1 600 000 € (infrastructure pour les PMR de gare routière de Valbonne)

Prévisionnel 2012 : études de faisabilité des cheminements piétonniers : 30 000€ dont 30% CASA et 70% ADEME et 300 000 € (points d'arrêt)

Indicateurs de réalisation

Nombre d'arrêts réalisés pour les PMR : environ 40

Indicateurs d'efficacité

Action 20.6

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Etude pour la mise en place d'un pôle d'échanges sur Antibes

Descriptif

► Permettre des connexions faciles, directes, et sécurisées entre différents modes de déplacements (marche, vélo, voiture, bus, trains) pour aisément passer de l'un à l'autre.

Centralisation des arrêts de bus majeurs à un seul et même endroit

Panneaux d'information en temps réel

Aménagements piétonniers et cyclables sécurisés

Zone d'attente des bus aménagée et ombragée pour le confort des usagers

Porteur

CASA
Direction déplacements
infrastruc

Partenaires

- Etat
- Conseil Régional
- Conseil général
- Commune d'Antibes
- SNCF
- RFF

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PDU

60 %

Réalisations depuis 2008

2008 – 2009

- 2008 : Adoption du projet de PDU
- 2009 : études techniques notamment de circulation

2010

- Validation APS et études de trafic
- Convention d'occupation et de transfert de domanialité CG06-CASA
- Etude d'impact : avis favorable de la DREAL
- 2 au 26 nov : concertation publique
- 13 déc : Arrêt définitif du projet adopté par le Conseil Communautaire : programme des aménagements liés au pôle multimodal, aux espaces publics, aux circulations de tous les modes –piétons, vélo, bus, circulation générale- et à l'aménagement paysager.
- Recherche d'un maître d'œuvre

2011

- 28 mars au 22 avril : enquête publique
- Avis favorable sans réserve du commissaire-enquêteur
- Dépôt du permis de construire
- Maitrise d'œuvre : dossier PRO et élaboration de DCE travaux
- Début des travaux sur la rampe

Réalisations et perspectives pour 2012 et au delà

2012 – 2013 : Travaux d'aménagement du pôle d'échanges et des modifications de la voirie

2014 : Mise en service en lien avec le renforcement de l'offre ferroviaire

Budget

Budget Etudes uniquement : 1 million €

Budget incluant les travaux : 15 millions €

Indicateurs de réalisation

Concertation publique réalisée

Etudes achevées

Enquêtes publiques réalisées

Indicateurs d'efficacité

Action 20.7

Défi 20 : Améliorer les déplacements en développant une politique globale menée au plus près des habitants

Etude pour la mise en place d'un Bus-Tram Antibes-Sophia Antipolis

Descriptif

► Permettre à tous de se déplacer dans les meilleures conditions de confort et de circuler du centre d'Antibes à la gare routière de Valbonne en moins de 30 minutes.

Desserte directe des équipements publics importants (stades nautiques, médiathèques, lycées, collèges...) ainsi que des zones économiques majeures (centre d'Antibes, les Clausonnes...) Un bus-tram toutes les 6 min en heure de pointe.

Porteur

CASA
Direction déplacements transports

Partenaires

- Etat
- Conseil Régional
- Conseil général
- Communes
- SYMISA
- ADEME

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée
Incluse dans le PDU

Action réalisée à :

40 %

Réalisations depuis 2008

2004 : Lancement de l'étude de faisabilité du TCSP dans le cadre de l'élaboration du PDU communautaire. La faisabilité est avérée et le projet est inscrit dans le projet d'agglomération.

2006 : Lancement des études de définition d'avant-projet et de phasage du BHNS.

2007 : Etudes foncières, technologiques, et benchmark technologique
Délibération du 15 décembre 2008 : Lancement du projet de TCSP

2009 : Elaboration du dossier de consultation des entreprises pour l'attribution de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Réponse à l'appel à projet sur les TCSP.

2010 : Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Elaboration du tracé des Clausonnes, feuille de route, coûts...

2011 : Définition des itinéraires et schéma de desserte sur la base de 3 critères :

- ✓ Desservir le territoire de manière optimale
- ✓ Rationaliser l'usage de l'automobile et promouvoir les modes alternatifs
- ✓ S'intégrer dans une logique environnementale cohérente

2 mai – 10 juin : Concertation publique dans 4 communes : Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris

Bilan de la concertation

Arrêt définitif du programme

Elaboration de l'étude d'impact, du dossier de déclaration d'utilité publique et de l'étude hydraulique.

Perspectives pour 2012 et au delà

2012 – 2013 : Finalisation du dossier DUP

Organisation et réalisation de l'enquête publique

Elaboration et attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Premiers travaux d'aménagements avec mise en service en 2016

Budget

Budget Etudes : 6 millions d'euros

Budget travaux : 107 millions €

Indicateurs de réalisation

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage attribué

Concertation publique réalisée

Tracé du TCSP validé

Indicateurs d'efficacité

Action 21.1

Défi 21 : Favoriser la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel, bâti et des jardins

Etude de faisabilité et de programmation d'un équipement d'intérêt communautaire : le site de la Papeterie du Bar-sur-Loup

Descriptif

► Définition d'un projet à vocation agricole, artisanale, culturelle ou de loisirs, pour la réhabilitation d'une ancienne papeterie située en bord du Loup au cœur d'un espace naturel exceptionnel, classé Natura 2000

Etudier les contraintes actuelles en termes d'aménagement du site et de requalification du bâti

Etudier les orientations données par l'étude de faisabilité réalisée et faire un choix

Evaluer les besoins en ressources humaines et en équipements, estimer le budget nécessaire à l'investissement et au fonctionnement du projet

Inventorier les partenaires, définir le cadre juridique du partenariat et le monter

Porteur

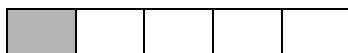
CASA
Direction Générale Adjointe
Aménagement du Territoire
Service environnement
Politique de la Ville

Partenaires

- Experts ou cabinets d'études
- Partenaires concernés selon les options choisies
- ADEME
- GERES
- Associations
- Jardins de la Siagne

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PLEE

30 %

Réalisations depuis 2008

2003 - 2008

Différentes études ont été menées entre 2003 et 2008 pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne papeterie à savoir la création d'une maison de l'environnement et des sciences, une maison des cultures, un centre de formation... Réalisation par exemple d'une étude sur le « potentiel d'utilisation et de réaménagement du site de la papeterie » par Tercia Consultants en Décembre 2007 ainsi qu'une étude historique et une patrimoniale.

2009

Prise en compte des contraintes Natura 2000 dans le cadre du projet jardin

2009-2010

Déblaiement du site et inventaire matériel du bâtiment avec stockage dans un hangar sécurisé.

2011

Réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet agricole à savoir la possibilité de faire du maraîchage biologique et créer un chantier d'insertion sur le site.

L'utilisation du bâtiment a été mise en attente (contraintes réglementaires et réhabilitation très coûteuse).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Etude de faisabilité sur la remise en marche de la microcentrale électrique et continuité écologique (travail sur le seuil).

Réalisation d'inventaires et d'études de sol.

Réalisation des projets dont l'étude de faisabilité aura été concluante et approuvée politiquement. (agricole et micro-centrale).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : fonctionnement : 30 000 €/ an (curage, fauchage, abattage), Investissement : 2008 15 300 €; 2009 : 0€; 2010 : 37 000 €; 2011 : 3600 €

Montant prévu pour 2012: 80 000 € (travaux) ; 20 000 € (étude)

Indicateurs de réalisation

Plusieurs études réalisées ou en cours

Indicateurs d'efficacité

Action 21.2

Soutien des AVAP et de leur mise en valeur

Descriptif

► Initier une demande type AVAP (Aires de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine) intercommunale ou multi-site

Etude d'opportunité à mener avec l'ABF, la DRAC et les communes

Définition des périmètres et démarrage des études AVAP

Porteur

CASA - DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- ABF
- DRAC PACA
- Communes
- Chambre d'agriculture

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée puis abandonnée

Action réalisée à :

10 %

Réalisations depuis 2008

Une ZPPAUP (AVAP) existante au Bar-sur-Loup approuvée en 1989 (1^{ère} ZPPAUP des Alpes-Maritimes)

Deux ZPPAUP(AVAP) en cours d'élaboration à Antibes et à Vallauris : participation aux séances de travail pour leur élaboration.

Ces démarches ont été arrêtées.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Pour l'instant, pas de volonté d'initier une demande type AVAP intercommunale ou multi-site (CASA, ABF, DRAC).

Budget

Indicateurs de réalisation

..... :

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 21.3

Défi 21 : Favoriser la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel, bâti et des jardins

Valorisation des patrimoines du territoire

Descriptif

► Valoriser et faire connaître le patrimoine de la CASA

Finalisation de l'étude du patrimoine remarquable du territoire

Choix du patrimoine à valoriser

Elaboration et réalisation d'itinéraires thématiques de découverte, pédestre et routiers, avec une signalétique spécifique

Communication, édition d'une brochure touristique et création d'un site internet

Porteur

CASA -DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- Communes
- Historiens et experts en patrimoine
- Offices de tourisme
- Comité régional du tourisme
- Conseil général
- Chambre des métiers
- ABF
- CRPF
- CAUE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Stage Maud PETIT, création d'un itinéraire touristique autour du patrimoine lié à l'eau (auto-tour) : circuit non valorisé actuellement.
- Finalisation de l'étude sur le patrimoine communautaire et validation par un comité scientifique du CEPAM CNRS.

2009

- Création d'un site internet dédié au patrimoine dans le cadre des 40 ans de Sophia Antipolis et mise en ligne de l'étude
- Mise en ligne de l'étude patrimoine sur le site internet www.casa-infos.fr. Cette étude regroupe six thématiques majeures : le patrimoine naturel et paysager, les sites historiques, les patrimoines religieux, vernaculaires, artistiques et contemporains.

2011

- Etude élargie aux 8 communes annexées depuis le 1er janvier 2012 (non encore validé par ces nouvelles communes). Développement et modifications légères des 6 thématiques.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Validation de l'étude par les 8 nouvelles communes CASA
- Réalisation par le CRPF dans le cadre de sa convention avec la CASA d'un guide sur les restanques (CASA/PNR/CAPAP) et organisation de formations et journées grand public gratuites sur la restauration des restanques. (CASA/PNR) sous forme de chantier de restauration.
- CAUE : formations « chantiers pilotes de sensibilisation et de formation aux techniques anciennes » à destination des artisans.
- Elaboration et réalisation d'itinéraires thématiques de découverte, pédestre et routiers, avec une signalétique spécifique.
- Site internet de l'étude à revoir
- Idée de projet avec le Réseau Envibus et la Direction de la Communication pour faire connaître le territoire en transports en commun : intégrer dans les fiches horaires des lignes de bus les éléments patrimoniaux remarquables qui méritent d'être connus et/ou inscrire dans l'étude du patrimoine les lignes de bus permettant d'accéder aux différents éléments identitaires.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 84 900 € (inventaire étude patrimoine)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

1 étude du patrimoine remarquable

Action 21.5

Engager des chantiers pilotes de sensibilisation et de formation des artisans aux techniques anciennes

Descriptif

► Aider à la sauvegarde des paysages typiques – faciliter la restauration du patrimoine bâti dans le respect du savoir-faire et des techniques traditionnelles

Formation aux techniques à la chaux de plus d'une dizaine de professionnels volontaires, par la Chambre de Métiers et la CAPEB

Etude de la possibilité de réalisation de la formation sur l'un des sites à restaurer du territoire

Valorisation de la formation et reconduction

Porteur

Chambre de Métiers et Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Partenaires

- CASA
- CAUE

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

■				
---	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

10 %

Réalisations depuis 2008

Formation pour 14 stagiaires sur les techniques traditionnelles à la chaux fin 2007 / début 2008.

Perspectives pour 2012 et au-delà

En projet : 2 chantiers écoles sur pierres sèches.

La plupart des communes ont des terrains communaux en restanques et dans le cadre des SCOT et du PLU, ces dernières sont considérées comme des objets structurants du territoire et des paysages : nécessité d'une réflexion généralisée en vue d'actions futures.

Réalisation par le CRPF dans le cadre de sa convention avec la CASA d'un guide sur les restanques (CASA / PNR / CAPAP) et organisation de formations et journées grand public gratuites sur la restauration des restanques. (CASA / PNR) sous forme de chantier de restauration.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 0 €

Montant prévu pour 2012 : non communiqué.

Indicateurs de réalisation

..... :

Indicateurs d'efficacité

..... :